

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA CAISSE DES ECOLES DE LA VILLE DU BEAUSSET**

**SÉANCE DU 23 Mars 2023**

**N° 2023-03-23-1**

L'an deux mille vingt-trois, le 23 mars à 17h30, le Comité de la Caisse des Ecoles de la ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville au Beausset, sous la présidence de Monsieur Edouard FRIEDLER, Maire du Beausset, Président de la Caisse des Ecoles.

Nombre de conseillers en exercice : 8

**Étaient présents :** Edouard FRIEDLER – Ludivine CORTY – Danielle SERRES – Julien RIDE – Sally VALADY – Stevens YZIQUEL – Béatrice LEBOUCHER -

**Était absente :** Fabienne BONNET

**1 - Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)**

**LE COMITE,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2312-1 et D.2312-3 ;

**Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe et notamment l'article 107-II-4° et 5° ;

**Vu** la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 et notamment son article 13 ;

**Vu** le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 ;

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le Comité de la Caisse des Ecoles doit débattre sur les Orientations générales du budget primitif, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Pour permettre de débattre des orientations générales du budget 2023 de la Caisse des Ecoles de la Ville du Beausset, Monsieur le Président invite le Comité à prendre connaissance du rapport d'orientation budgétaire tel qu'annexé à la convocation du Comité, et d'en débattre.

Le Comité, après en avoir délibéré, décide de prendre acte que le débat d'orientation budgétaire 2023 s'est tenu sur la base du rapport d'orientation budgétaire de l'exercice 2023 tel qu'annexé à la présente délibération.

**VOTES : Adopté à l'unanimité (7)**

**FAIT ET DELIBERE AU BEAUSSET LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.**

LE PRESIDENT  
Edouard FRIEDLER

